

06.04.2020

Acheter en ligne en toute sécurité

Le coronavirus oblige de plus en plus de gens à rester chez eux et à faire leurs courses en ligne. Quelles sont les consignes de sécurité à suivre pour faire ses achats sur Internet en toute sécurité ?

Qu'il s'agisse de produits alimentaires, de smartphones ou de fleurs, les sites de vente en ligne sont littéralement pris d'assaut depuis le début du lock-down, et l'e-commerce est devenu pour beaucoup la seule façon de se procurer certains produits. Une découverte pour certains d'entre vous qui se posent peut-être des questions concernant la sécurité.

Voici les recommandations à suivre pour sécuriser le plus possible vos achats sur Internet :

- **achetez en exclusivité sur des sites fiables**

Avant d'acheter un article sur un site marchand, il convient de vérifier consciencieusement sa fiabilité. À côté des grands noms de l'e-commerce, il existe en réalité une myriade de sites marchands inconnus. Voici quelques critères pour identifier un site marchand sérieux :

- Le site web est-il conçu de manière transparente ? Les conditions générales d'utilisation et les coordonnées de contact (téléphone, mail, etc.) sont-elles indiquées ?
- S'agit-il d'un commerçant suisse ?
- La hotline est-elle gratuite ?
- Tapez le nom de l'enseigne sur un moteur de recherche. Trouvez-vous des commentaires positifs ou négatifs ?

- **vérifiez que votre connexion est sécurisée avant de saisir des données confidentielles**

Indépendamment du site de vente en ligne, veillez toujours à ce que vos données soient transmises sous une forme cryptée (en particulier les mots de passe et les numéros des cartes de crédit). Découvrez [ici](https://www.ebas.ch/fr/le-controle-du-certificat/) comment reconnaître une connexion sécurisée.

- **utilisez des mots de passe sûrs**

En plus des données bancaires, les mots de passe permettant d'accéder aux comptes d'utilisateur des sites marchands sont une cible privilégiée des « hameçonneurs (<https://www.ebas.ch/fr/le-phishing/>) ». Une fois en possession de vos mots de passe, ces cybercriminels peuvent commander des produits à vos frais ou utiliser les données de votre carte de crédit à d'autres fins. Découvrez [ici](https://www.ebas.ch/fr/4-protoger-les-acces-internet/) comment inventer et utiliser des mots de passe sûrs.

- **soyez prudent lors des paiements anticipés**

Dans la mesure du possible, commandez vos marchandises sur facture et non par paiement anticipé. Vous risquez autrement de ne jamais recevoir vos produits et de perdre ainsi votre argent.

- **protégez vos dispositifs**

Veillez à ce que vos dispositifs soient correctement protégés grâce à nos « [5 étapes pour votre sécurité numérique](https://www.ebas.ch/fr/5-regles-pour-votre-securite-numerique/) ».

Pour en savoir plus, consultez [le guide des achats en ligne](https://www.e-commerce-guide.admin.ch/ecommerce/fr/home.html) du Secrétariat d'État à l'Économie SECO.

